

LES FICHES CONSTRUCTION BOIS D'AFCOBOIS
FINITIONS ET ENTRETIEN
LA DURABILITÉ DE LA CONSTRUCTION BOIS

FINITIONS

Une construction bois peut évidemment se vêtir de bois... ou pas. Ce type de construction se prête en effet à tous les types de revêtements extérieurs existants : depuis l'enduit jusqu'au crépis, en passant par la terre cuite, le métal, les matériaux composites... et bien entendu le bois.

S'agissant spécifiquement du revêtement bois (bargae le plus souvent, mais aussi bardeaux ou panneaux), si on ne souhaite pas voir son revêtement extérieur en bois grisailler avec le temps, il est nécessaire d'appliquer une couche de finition, qui protège ce revêtement des assauts climatiques (UV en premier lieu). Les bois devront, par ailleurs, être préalablement traités (traitement classe 2 minimum). Cette finition sera assurée par des peintures ou des lasures qui devront impérativement être des produits micro poreux laissant respirer le bois.

Les lasures transparentes

Les produits de finitions transparents laissent apparaître le veinage du bois et lui conserve sa couleur initiale. Cependant il est conseillé d'utiliser des lasures transparentes teintées donc plus ou moins pigmentées pour éviter une détérioration trop rapide de la finition. Les lasures transparentes nécessitent un entretien périodique, de deux à cinq ans en fonction de la situation géographique de la construction, de son architecture et des conditions climatiques (soleil, pluie...).

Les lasures ou peintures opaques

Il s'agit là de produits couvrants qui viennent colorer le bois et qui, par conséquent, font disparaître le veinage du bois. Le choix des coloris est extrêmement large, du blanc au noir en passant par des couleurs « pastel » ou vives. Une lasure opaque de qualité peut conserver son aspect initial plus de 10 ans sans qu'aucun entretien ne soit nécessaire.



ENTRETIEN

L'utilisation de bois naturellement durables

Le Red Cedar et le mélèze sont deux essences naturellement durables souvent utilisées et ne nécessitant pas de traitement complémentaire. Elles peuvent cependant recevoir une couche de finition pour garder leur aspect originel. Par contre, en l'absence de couche de finition, le bois va grisailler avec le temps sous l'effet des rayons ultraviolets comme tous les bois placés à l'extérieur.

Les bois traités par autoclave

Depuis quelques années, une nouvelle technique permet de garantir la durabilité des bois à l'extérieur. Il s'agit du traitement dit « par autoclave » qui consiste à injecter un produit fongicide et insecticide sous pression afin qu'il imprègne totalement les fibres du bois. Les traitements utilisés donnent le plus souvent un aspect verdâtre à ces bois. Par la suite, ces bois peuvent être laissés sans finition et grisaillent alors, mais de façon plus lente.



